



Le financement international cède-t-il aux effets de mode?

La réponse de **Monique Barbut**

PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le Fonds pour l'environnement mondial est le principal mécanisme financier des conventions internationales sur la biodiversité, le climat et la désertification. Il dispose de 3,13 milliards de dollars. Comment a évolué le financement international pour l'environnement?

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a vu le jour en 1991 sous la forme d'un programme pilote de trois ans pour financer des actions bénéfiques pour l'environnement mondial. Initialement, il s'est focalisé sur la biodiversité, les changements climatiques, la raréfaction de la couche d'ozone et les eaux internationales. Il a été élargi en 2002 à la dégradation des sols et aux polluants organiques persistants. À l'heure de la mobilisation politique et scientifique autour des changements climatiques, le FEM vient d'être choisi pour gérer un nouveau fonds destiné spécifiquement à l'adaptation.

Il est intéressant, c'est vrai, de voir comment la naissance de ce fonds est la résultante d'un contexte historique. Dans les années 60, la communauté scientifique s'est alarmée des premières crises écologiques, ce qui a permis, en 1972, la création du programme des Nations Unies pour l'environnement. Mais les premiers résultats ont eu des difficultés à se concrétiser en raison de financements inadéquats et de la crise budgétaire de la fin des années 70. Il a fallu attendre la fin des années 80 pour observer

une reprise des accords internationaux.

Lorsque le FEM est créé, il tire les leçons des vingt années précédentes. C'est la première fois, que l'on évoque la notion de bien public mondial et que les agences internationales s'associent pour faire fonctionner un secrétariat.

Les projets de développement qui interviennent en cofinancement, eux aussi, ont évolué. Les aspects sociaux et environnementaux ont pris plus de place pour devenir des orientations fortes : lutte contre la pauvreté, renforcement des capacités, implication des populations locales, développement durable. Du même coup, le gestionnaire de projet a dû devenir plus stratégique et plus proche de ses partenaires en ciblant les questions prioritaires, en augmentant la réactivité, en mesurant mieux l'impact des activités, en offrant un meilleur appui aux points focaux dans les pays (formation, dialogue national, outils Internet, etc.).

Une dynamique... dont nous espérons qu'elle essaime vers d'autres sujets comme la biodiversité ou la forêt. L'avenir demandera d'être encore plus stratégique, organisé, de développer des approches transversales et d'améliorer les messages sur ces thèmes encore complexes pour le grand public. ■

RECUEILLI PAR JEAN-MARC SINNASSAMY

>>> **Mél : jsinnassamy@thegef.org**